



Mrs: J. Masson, A. Valentin, J. Thomas, C.F Dupau, P. Citaire, P. Rolland, R. Lazrak.

Mmes: A. Raposo-Monteiro, A. Préteux, A. Laumonier- Mairesse, S. Soetaert.

**Autre(s) participant(s):** E. Rezgui (Foncia-Geniez)

## ➤ CHANTIER

- Tout problème constaté **doit impérativement être signalé auprès du chef de chantier** présent sur le site et en aucun cas directement auprès des ouvriers.-
  - Les livraisons du matériel se feront par l'accès pompier situé rue Jean Jaurès. Le chef de chantier dispose de la clef de la barrière.
  - La laine de roche prévue sur les pignons a été remplacée par du polystyrène. Ce changement de matériaux ne change en rien les performances d'isolation. Sur ces mêmes pignons, au niveau de tous les étages, sont fixées des bandes de laine de roche de 14 cm ayant pour but d'arrêter la propagation du feu en cas d'incendie. Par ailleurs, suite à une visite de chantier, il a été constaté que tout le lot de la laine de roche livré ne correspond pas aux normes prévues (problème de densité). Elle sera entièrement remplacée.
  - Les façades, quant à elles, seront recouvertes entièrement de laine de roche d'une épaisseur de 18 cm.
  - Le prototype de garde corps a été arrêté. Dès réception, ce modèle sera installé sur le balcon de l'appartement témoin (5 Debussy).
  - Les huisseries de l'appartement témoin ont été changées et le volet roulant installé.
  - L'isolation des murs amiantés des loggias (mur mitoyen avec la chambre) impose une protection et une qualification spécifique des ouvriers. Son épaisseur sera de 8 cm
  - Les barbacanes (pissettes) des celliers sont condamnées par l'isolation de la façade..
  - Pour la ventilation (VMC) : la reprise des malfaçons faites dans les appartements des 1, 2, 3 et 4 Gounod se fera lors du 2<sup>ème</sup> passage (planning non connu à ce jour) de l'entreprise GECOP. Le détalonnage doit se faire porte fermée.
- Dans les logements équipés de chauffe bain électrique, une bouche d'extraction sera installée dans la cuisine.
- Les échafaudages sont mis sous alarme. Nous vous demandons d'être vigilants.
  - Les butées des portes d'entrée des halls ne seront pas magnétiques pour éviter que les portes restent ouvertes.
  - Couleurs, suite au sondage, la solution n° 4 a été retenue. Le modèle est exposé au niveau de la loge.

Vous voulez poser des questions sur le chantier, vous avez deux possibilités:

- à la loge du gardien vous avez des fiches de liaison (disponible entre 11 et 12h / 18 et 19h). Vous déposez cette fiche dans la « boîte chantier » en précisant vos coordonnées.
- sur le site : votre question sera transmise pour réponse par le maître d'œuvre.

Pour votre information :

De nombreuses réunions de chantier sont organisées. Sont présents, les membres du conseil syndical et le syndic M. Geniez dont la participation est très active. Il apporte un avis constructif. Toutes les remarques émises par le CS et le syndic sont prises en compte par le maître d'œuvre.

## ➤ CIEC

Suite à la coupure EDF nous avons rencontré de nombreux problèmes de distribution de chauffage et le bruit de circulation d'eau dans les canalisations est réapparu au niveau du 2 Gounod. Une visite des responsables de la société CIEC a eu lieu. Faute de compte rendu, nous ne connaissons pas le résultat de cette intervention –quelles solutions ont été prises ou sont envisagées.

Nous demandons au syndic de mettre en demeure la CIEC de nous fournir immédiatement toutes les informations sur les interventions qui ont été ou qui seront effectuées.

Le ramonage des conduits shunt (chauffe-eau) débute la semaine 51. Un affichage des interventions sera mis en place.

## ➤ RETRAIT DES CONTENEURS

**A compter du 1<sup>er</sup> janvier**, les ramassages des conteneurs se feront :

→ les lundis et vendredis pour les déchets ménagés

→ les mercredis pour le recyclage.

Nous vous demandons de bien vouloir porter une attention particulière dans la mise en conteneur de vos déchets.

**MERCI DE METTRE VOS DECHETS DANS DES SACS ETANCHES ET FERMES et de PLIER LES CARTONS** avant de les déposer dans les conteneurs dédiés aux recyclables (jaunes)

## ➤ FINANCEMENT/PRÊT

L'étude des nombreux dossiers des demandes de prêts a pris plus de temps que prévu. Le document d'accord des prêts est arrivé le 13 décembre chez le syndic. Les fonds correspondants doivent être versés au syndic courant semaine 51. Les sommes seront ensuite répercutées sur les comptes des copropriétaires ayant souscrits ces prêts.

Le CS demande au syndic de produire une note d'informations, simple et compréhensive expliquant les modalités de remboursement.

## ➤ TOURS DE TABLE

Des vols et des tentatives de véhicules ont eu lieu ces dernières semaines.

Nous vous demandons de bien vouloir apporter une attention particulière à la sécurité.

La période des fêtes est toujours une période où les vols sont en recrudescences.

**N'ouvrez pas de manière systématique les portes aux personnes qui sonnent à l'interphone, vérifiez leur identité.**

Si vous constatez un problème sur un bien privé (véhicule ou logement) suite au chantier en cours, nous vous demandons de prendre contact avec le chef de chantier tout en avertissant le syndic.

Le CS demande à la société REIS (espaces verts) de bien vouloir effectuer ses travaux d'entretien en débutant l'activité 1 fois sur 2 par la zone grand Debussy/ PMI/ La sablière.

**Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de garer vos véhicules devant la barrière « pompier ». Par ailleurs, en ce moment, cet accès sert pour le passage des camions effectuant des livraisons pour le chantier.**

***Le Conseil syndical vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.***

*Pour le CS, le président  
Jean Masson*